



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 mai 2012

La France et la Slovaquie signent le MdE Rapaces du PNUE/CMS à la 5^{ème} réunion des Parties de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie

La Rochelle, 15 mai 2012 – La France et la République slovaque ont signé le Mémorandum d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces). Les cérémonies de signature ont eu lieu au cours de la 5^{ème} réunion des Parties de l'Accord PNUE sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), qui se tient cette semaine à La Rochelle, France.

Le MdE Rapaces du PNUE/CMS a été signé par l'Ambassadeur Jean-Pierre Thébault, au nom du gouvernement français, lundi 14 mai. La France abrite de nombreuses populations de rapaces nicheurs et hivernants couverts par le MdE rapaces et elle se trouve également sur une voie de migration importante pour les rapaces.

L'unité de coordination intérimaire du MdE rapaces et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Aquitaine ont co-organisé une sortie ornithologique très réussie à la pointe de Grave pour célébrer la journée mondiale des oiseaux migrateurs – voir <http://www.worldmigratorybirdday.org>. Plus de 50 enthousiastes ont pu être témoin du passage de plusieurs milliers d'oiseaux y compris des centaines de rapaces migrateurs.

La Slovaquie est devenue le 40^{ème} signataire du MdE Rapaces le mardi 15 mai. M. Rastislav Rybanič, Directeur général au sein de la division pour la protection de la nature et l'aménagement du paysage au ministère de l'Environnement, a signé au nom du gouvernement slovaque. La Slovaquie abrite également de nombreuses populations de rapaces nicheurs y compris des espèces menacées telles que le Faucon sacre (*Falco cherrug*), Faucon kobez (*Falco vespertinus*) et l'Aigle impérial (*Aquila heliaca*).

Le MdE Rapaces du PNUE/CMS entrera en vigueur pour la France et la Slovaquie le 1^{er} juin 2012.

Note aux responsables de publication :

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) œuvre pour la conservation d'une grande variété d'animaux migrateurs menacés dans le monde entier, par la négociation et la mise en œuvre d'ententes et de plans d'action. CMS, qui agit sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), est une convention sur la biodiversité mondiale en expansion rapide qui possède une expertise particulière dans le domaine des espèces migratrices. Actuellement, la Convention compte 116 Parties.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site : <http://www.cms.int>

Le Bureau PNUE / CMS - Abou Dhabi surveille la mise en œuvre de deux ententes : le Mémoire d'Entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) et le Mémoire d'entente sur la conservation et la gestion des dugongs et de leurs habitats dans l'ensemble de leur aire de répartition. Le MdE Rapaces, administré par une unité de coordination intérimaire, est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2008 et réunit déjà 40 signataires et trois partenaires coopérants (BirdLife International, l'Association internationale de la fauconnerie et de la conservation des oiseaux de proie, et le Secrétariat de la CMS). Le bureau PNUE / CMS - Abou Dhabi est administré par l'agence environnementale - Abou Dhabi au nom du gouvernement des Émirats Arabes Unis.

Les signataires actuels du PNUE/CMS MdE Rapaces sont (15 mai 2012): Angola, Arménie, Belgique, Burundi, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Danemark, Djibouti, Guinée équatoriale, Union européenne, Finlande, France, Gambie, Allemagne, Ghana, Guinée, Hongrie, Italie, Kenya, Luxembourg, Madagascar, Mali, Monaco, Mongolie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Portugal, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Afrique du Sud, Soudan, Togo, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni et Yémen.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le MdE Rapaces, veuillez consulter le site internet : <http://www.cms.int/species/raptors/index.htm>

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Monsieur Nick P. Williams
Administrateur de programme (oiseaux de proie – rapaces)
Bureau PNUE / CMS - Abou Dhabi
Courriel : nwilliams@cms.int

